

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration – Soixante-quatorzième session**

Rome, 5-6 décembre 2001

**ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2001-2002**

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil d'administration, à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

a) Annexe A

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil d'administration sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session, où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.

b) Annexe B

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve. De plus, on y trouvera des informations sur les Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) déjà examinés par le Comité chargé des stratégies opérationnelles (CSO) et ceux qui sont prévus pour 2001. Les membres du Conseil d'administration pourront ainsi se pencher sur les questions relatives à la sélection et à l'examen des COSOP.

c) Annexe C

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

d) Annexe D

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du mécanisme spécial d'intervention (MSI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués¹.

e) Annexe E

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressants tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

¹ Des précisions sur tout don d'assistance technique approuvé par le Président depuis la dernière session du Conseil seront données à la présente session.

Région: Afrique orientale et australe	Pays: Érythrée
Nom du projet: Projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka	RNB par habitant²: 200
Coût du projet (en millions de USD): 14,5	Population (en millions d'habitants)²: 4
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal³: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceur: pourparlers en cours avec le Programme conjoint - Fonds belge de survie (PC-FBS)
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Objectifs du projet

Trois décennies de guerre et de sécheresses répétées ont fait de l'Érythrée l'un des pays les plus pauvres du monde. La région de Gash Barka, située dans les terres basses de l'ouest, se caractérise par une pauvreté généralisée imputable à la faible productivité des activités agricoles et pastorales, à la rareté d'autres sources de revenus et à l'insuffisance des services sociaux, notamment en ce qui concerne la santé et l'approvisionnement en eau. La majorité des ménages souffrent de carences alimentaires pendant une partie de l'année et d'un mauvais état de santé général, qui les privent d'énergie et réduit l'offre de main-d'œuvre. Faute de pouvoir disposer de bras et de moyens de traction suffisants pour travailler dans les champs, les ménages dirigés par des femmes comptent parmi les groupes les plus pauvres et les plus menacés du point de vue alimentaire. Dans ce contexte, le projet proposé a pour objectif principal de réduire la pauvreté au sein de la population ciblée moyennant des investissements, déterminés localement, dans l'agriculture et l'élevage, et une amélioration des services sociaux. Ses objectifs spécifiques sont: i) d'augmenter la production alimentaire et les revenus agricoles en aidant les ménages pauvres à améliorer leurs activités agricoles et pastorales; ii) d'améliorer durablement l'état de santé des bénéficiaires; iii) d'accroître la capacité des communautés pauvres de contribuer à leur propre développement socio-économique en utilisant les ressources locales et les services assurés par le secteur public et d'autres prestataires, à l'appui de leurs initiatives et priorités.

Bénéficiaires du projet

Le projet sera mis en œuvre dans sept « sous-zobas » (sous-régions) de la région de Gash Barka. On estime que 16 150 ménages d'agropasteurs et de pasteurs, soit 64 600 personnes représentant 25 % de l'ensemble de la population rurale vivant dans la zone du projet, bénéficieront des interventions touchant l'élevage, l'agriculture et l'approvisionnement en eau. Tous les ménages ruraux des sept sous-zobas (près de 66 000 ménages, ou environ 260 000 personnes) bénéficieront de

² Données de 1999; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis (auparavant appelé PNB).

³ Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

l'amélioration des services de santé. Le projet devrait également avoir une incidence positive pour les femmes grâce à une amélioration de la nutrition, de la sécurité alimentaire et de la santé des ménages. La culture maraîchère, l'acquisition de chèvres, la création de groupes d'irrigants ou autres groupes d'utilisateurs ainsi que les programmes de formation sont autant d'autres avantages offerts par le projet.

Composantes du projet

a) Développement de l'agriculture et de l'élevage

Quatre sous-composantes sont prévues à ce titre: i) développement des parcours grâce à l'aménagement de zones communautaires d'exclusion volontaire du bétail, choisies par les intéressés; création de groupes communautaires de gestion des pâturages; construction de points d'eau pour le bétail (*hafirs* ou puits forés); renforcement des capacités de gestion des parcours et visites/échanges entre agriculteurs; soutien institutionnel au Ministère de l'agriculture; ii) améliorations dans les domaines de la santé et de la production animales grâce à une assistance financière qui servira à la mise en place de cliniques vétérinaires et à la sélection, la formation et l'équipement d'agents villageois de santé animale; fourniture de chèvres (et, si possible, de volaille) et ouverture de nouveaux débouchés assortie du renforcement des capacités dans le domaine de la commercialisation du bétail; iii) augmentation de la production végétale grâce à l'irrigation et à la conservation du sol et de l'eau; création, dans le cadre d'une expérience pilote, d'élevages de chameaux afin de surmonter le problème du manque de puissance de traction; iv) transfert de technologie culturale pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages et réduire la variabilité de la production.

b) Services sociaux

Le projet permettra d'améliorer les installations (postes sanitaires, centres de santé), de mettre à niveau les compétences du personnel en matière de diagnostic et de soins, de perfectionner le système communautaire de soins de santé et d'élargir l'accès à l'eau de boisson salubre.

c) Facilitation et coordination du projet

Conformément à la politique de décentralisation mise en œuvre par le gouvernement, le projet renforcera la capacité de l'administration de la *zoba* à répondre à la demande de services exprimée par les communautés. Un soutien sera apporté aux activités suivantes: i) facilitation du projet grâce au recrutement d'un coordonnateur et de facilitateurs du développement communautaire à l'échelle de la *zoba*, à la formation de ces derniers et des bénéficiaires, au recrutement de consultants sous contrats de courte durée, et à la fourniture de bureaux et d'une assistance financière pour le transport et les dépenses de fonctionnement; ii) création d'une unité de coordination du projet (UCP) chargée de coordonner la planification, le financement, l'exécution et la surveillance des activités; iii) mise en place des services d'infrastructure à l'échelle de la *zoba* pour l'exécution des travaux techniques associés aux composantes a) et b).

Exécution du projet

La responsabilité générale de l'exécution de ce projet d'une durée de six ans sera confiée au Ministère des administrations locales. Un comité national de pilotage sera chargé d'examiner les plans de travail et budgets annuels, et de faire rapport sur l'état d'avancement du projet. L'exécution des activités incombera à l'administration de la *zoba* de Gash Barka. Au niveau de la *zoba* et de la sous-*zoba*, elle mobilisera le personnel des Ministères de l'agriculture et de la santé, et des administrations locales, ainsi que les collectivités et les groupes et/ou comités d'utilisateurs concernés. Tous les travaux de génie civil seront confiés à des entrepreneurs privés, aux communautés locales ou à des groupements villageois.



Caractéristiques importantes

L'exécution décentralisée d'un projet (l'administration de la *zoba* étant responsable de la planification, du financement, de l'exécution et de la supervision des activités) est une nouveauté en Érythrée, de même que la mise en place d'équipements et de services en réponse aux demandes présentées par les communautés dans le cadre d'un processus de planification participatif. Ces éléments contrastent avec l'approche "par le haut" qui a caractérisé jusqu'ici les projets de reconstruction appuyés par des donateurs. Enfin, le projet est conçu de telle sorte qu'il intègre l'aide financière du FIDA en faveur d'investissements et de services dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage avec celle du Programme conjoint-Fonds belge de survie (PC-FBS) destinée à l'amélioration des services de soins de santé.

Principales questions

Lors de l'évaluation prospective, les questions suivantes seront abordées: i) mise à jour "rapide" de l'étude socio-économique effectuée par le service des enquêtes sur les systèmes de production, en particulier en ce qui concerne les équipements sanitaires et autres infrastructures de base susceptibles d'être financés par le PC-FBS; ii) examen de la structure des coûts et de la période d'exécution en vue de contribuer au renforcement des capacités et des processus au niveau de la *zoba*, tout en aidant les communautés à élaborer et à prendre en charge leurs propres activités de développement; iii) examen de la contribution du gouvernement, notamment en ce qui concerne le partage des charges récurrentes et la pérennité des résultats; iv) amélioration de la démarche adoptée par le projet pour créer des partenariats sur le terrain.

Opérations antérieures du FIDA

Le premier projet du FIDA en Érythrée a été approuvé en 1994, pour un montant total de 8,55 millions de DTS. Il est actuellement en cours d'exécution.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Indonésie
Nom du projet: Projet d'habilitation des communautés autochtones dans l'est de Kalimantan	RNB par habitant⁴: 600
Coût du projet (en millions de USD): 26,2	Population (en millions d'habitants)²: 207
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal⁵: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: Pourparlers en cours avec l'Office allemand de la coopération technique (GTZ)
État d'avancement: formulation achevée	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du projet

Les politiques de développement suivies au cours des 30 dernières années ont marginalisé les communautés autochtones sur les plans économique, social, culturel et politique, et celles-ci sont, pour l'essentiel, privées des terres et des ressources forestières dont elles avaient jusqu'alors toujours été tributaires. L'abattage d'arbres, le défrichage de terres destinées à des cultures de plantations et à des exploitations forestières commerciales, des incendies de forêt catastrophiques et les activités minières ont entraîné un déboisement généralisé. L'objectif d'ensemble du projet proposé est d'améliorer le bien-être économique et social des communautés autochtones des hautes terres de l'est de Kalimantan grâce à une utilisation rationnelle de la base de ressources naturelles. Plus spécifiquement, le projet vise à: i) autonomiser les communautés autochtones en encourageant la création d'institutions villageoises solides et viables qui auront largement accès aux ressources productives et en assureront la gestion; ii) faciliter l'apport des ressources techniques et financières indispensables au développement économique des communautés; iii) améliorer l'accès aux services d'éducation et de santé des villages et en améliorer la qualité et moderniser les infrastructures de village; et iv) développer les systèmes institutionnels nécessaires à l'enregistrement officiel des droits revendiqués par les villages sur les terres traditionnelles et mettre en place des services efficaces de gestion du projet.

Bénéficiaires du projet

La population totale de l'est de Kalimantan compte quelque 2,43 millions d'habitants, dont 20 à 30% appartiennent à des groupes autochtones. Environ 30% des ménages des districts ruraux sont pauvres et l'insécurité alimentaire est fréquente pour nombre de ménages pauvres. Le projet sera axé sur les communautés autochtones qui vivent dans les hautes terres, où l'incidence de la pauvreté est la plus forte. D'une manière générale, 53 000 ménages autochtones pauvres, soit environ 210 000 personnes, vivant dans 284 villages des hautes terres de l'est de Kalimantan devraient bénéficier du projet. Pendant sa première phase, celui-ci sera axé sur quelque 14 000 ménages des districts de l'ouest de Kutai et de Malinau. Pendant sa deuxième phase, le projet sera étendu au reste des ménages ciblés.

⁴ Données de 1999; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis (auparavant appelé PNB).

⁵ Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

Composantes du projet

a) Habilitation des communautés

Le projet tendra à: i) aider les organisations non gouvernementales (ONG) à développer la capacité des communautés cibles d'utiliser les ressources fournies dans le contexte du projet ou provenant d'autres sources de manière productive, stable et rationnelle; ii) appuyer la mise en oeuvre de processus participatifs de planification; iii) promouvoir la création de groupes d'épargne et de crédit (S&C), qui constitueront le principal moyen de financer les activités d'investissement; et iv) appuyer un processus participatif de démarcation des limites des villages pour pouvoir déterminer les droits revendiqués sur les terres traditionnelles.

b) Habilitation économique

Il s'agira: i) de fournir les ressources techniques et financières nécessaires au développement économique des communautés, notamment grâce à un renforcement des services financiers ruraux; ii) de fournir des subventions de contrepartie, fondées sur les performances, aux groupes S&C et mutuelles de crédit; iii) d'établir des services de vulgarisation agricole et de gestion communautaire des forêts ou de renforcer ceux qui existent déjà; iv) d'organiser des programmes de vulgarisation et de formation pour appuyer les activités de développement économique au niveau des villages et en particulier des services de vulgarisation destinés aux agriculteurs; et v) d'organiser des recherches adaptatives. Il sera établi un mécanisme d'une grande flexibilité – le Fonds souple de développement économique – pour financer les activités entreprises pour répondre aux besoins et aux priorités identifiés par les communautés elles-mêmes.

c) Services sociaux et infrastructures de village

Il est prévu de financer dans le cadre du projet: i) l'amélioration des services de santé au niveau des sous-districts et des villages, l'accent étant mis en particulier sur les soins de santé primaire et les programmes de santé maternelle et infantile; ii) l'amélioration des programmes d'éducation dans les écoles primaires et secondaires du premier cycle, en accordant une attention particulière à l'instruction en matière de santé, de nutrition et d'environnement; iii) l'octroi de bourses aux enfants des ménages pauvres pour leur permettre d'avoir plus facilement accès à l'éducation formelle et à l'enseignement professionnel axé sur les métiers les plus demandés; et iv) l'établissement d'un mécanisme de financement souple – le Fonds pour les petites infrastructures de village – en vue de financer de petits projets d'amélioration d'infrastructure proposés par les communautés.

d) Services institutionnels spécialisés

Un appui sera fourni pour le développement des systèmes institutionnels nécessaires à l'enregistrement par les pouvoirs publics des droits revendiqués par les villages sur les terres traditionnelles ainsi que pour la création de services compétents de gestion du projet.

Exécution du projet

Ce projet, d'une durée de dix ans, sera exécuté en deux étapes au moyen du Mécanisme flexible de financement. Le gouvernement provincial assurera la responsabilité d'ensemble de l'exécution du projet dans les limites de son ressort. Le bureau du gouverneur assurera la coordination, la supervision et le suivi et se chargera des fonctions d'appui et créera à cette fin un conseil provincial doté de l'autonomie administrative spécialement chargé du projet. Il sera créé une unité de facilitation du projet qui assurera le secrétariat du conseil provincial du projet et opérera sous son contrôle direct. Au niveau du district, la responsabilité d'ensemble du projet sera confiée aux assemblées de district agissant par l'intermédiaire des services du *Bupati* (chef de district). Des conseils de district



spécialement créés aux fins du projet aideront les services du *Bupati* à planifier, gérer et suivre les activités d'exécution. Les unités de gestion du projet, qui opéreront sous le contrôle direct des conseils de district, seront responsables de l'exécution du projet. Au niveau des villages, la responsabilité de la coordination et du suivi des activités incombera aux ONG chargées sous contrat de développer les institutions villageoises, en étroite collaboration avec les assemblées et édiles des villages.

Caractéristiques importantes

Plusieurs traits saillants méritent d'être relevés: i) le projet est fondé sur un processus d'habilitation des communautés qui doit déboucher sur l'établissement d'institutions de village solides et autonomes pouvant constituer la base du processus de développement, et toutes les activités de développement appuyées dans le cadre du projet seront entreprises sur l'initiative de ces institutions ou exécutées par leur intermédiaire; ii) la pleine participation des ONG locales à l'exécution du projet; iii) l'adoption d'une structure hautement décentralisée pour la gestion du projet; iv) une structure de gouvernance/de gestion du projet qui, tout en étant indépendante, repose sur la participation des pouvoirs publics afin de faciliter l'implication de parties prenantes ne relevant pas de l'administration; v) l'adoption d'un schéma conceptuel reposant solidement sur des processus plutôt que sur la réalisation d'une série d'activités prédéterminées; vi) l'établissement de mécanismes de financement très souples pour mieux répondre à la demande, telle que déterminée par les communautés cibles; et vii) l'accent très marqué qui est mis sur les communautés autochtones et leur accès à la terre et aux ressources forestières, notamment grâce à la création de structures de gestion communautaire des forêts pour enrayer la dégradation de l'environnement et l'appauvrissement des communautés locales qui sont tributaires pour leur subsistance des ressources forestières.

Principales questions

Pendant l'évaluation prospective, l'on s'attachera: i) à déterminer les responsabilités en matière de financement de contrepartie; ii) à préciser les aspects du projet liés au flux de ressources, au service de la dette et au risque de change; iii) à mobiliser des ressources pour financer les activités de reboisement prévues par le projet; et iv) à obtenir des ONG locales un engagement ferme de participer activement à l'exécution du projet.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a approuvé 11 projets en Indonésie (deux cofinancés et neuf à son initiative) pour un montant total de 162,24 millions de DTS; quatre d'entre eux sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Laos
Nom du projet: Appui aux initiatives communautaires	RNB par habitant⁶: 290
Coût du projet (en millions de USD): 37,94	Population (en millions d'habitants)²: 5
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal⁷: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: Pourparlers en cours avec le GTZ, le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Gouvernement luxembourgeois.
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du projet

Le Laos est l'un des pays les plus pauvres du monde, que cette pauvreté soit mesurée en termes économiques ou par des indicateurs plus généraux du développement humain. En 1997-1998, 39% de la population totale vivait au-dessous du seuil de pauvreté, ce chiffre atteignant 53% dans les provinces du nord. L'objectif général du projet consiste à réduire durablement la pauvreté des ménages cibles. Plus concrètement, il doit permettre: i) aux ménages pauvres d'accroître et de diversifier leurs activités de production et de gérer les ressources agricoles naturelles stables de façon à accroître leur production vivrière et leurs revenus; et ii) d'accroître la capacité des pauvres à utiliser leurs ressources et les services offerts (par les pouvoirs publics comme par d'autres prestataires) à l'appui de leurs initiatives et de leurs priorités de développement économique et social. Le projet s'appuiera sur les résultats déjà obtenus dans le cadre du projet de sécurité alimentaire qui concernait trois districts de la province de Bokeo (prêt 351-LA).

Bénéficiaires du projet

Le projet couvrira les deux provinces d'Oudomxai (sept districts) et de Bokeo (trois districts) qui se trouvent dans le nord-ouest du pays. Il s'agit de provinces pauvres, vulnérables à l'insécurité alimentaire¹ et qui sont également d'importants producteurs d'opium. L'agriculture sur brûlis est généralisée. Le groupe cible, qui se compose de pauvres appartenant à divers groupes ethniques, représente au moins 68% de la population de la zone considérée (72% dans la province d'Oudomxai et 28% dans la province de Bokeo), soit environ 42 000 ménages pauvres (près de 250 000 personnes). On estime qu'environ 12 840 ménages de 321 villages bénéficieront directement du projet. Les femmes (dont un grand nombre de chefs de famille) formeront une large partie du groupe cible en raison de leur place importante dans les activités à la ferme comme à l'extérieur (par exemple dans la production de produits forestiers non ligneux et le petit élevage). Les producteurs et les consommateurs d'opium constitueront par ailleurs un important sous-groupe de bénéficiaires.

⁶ Données de 1999; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis (auparavant appelé PNB).

⁷ Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

¹ D'après l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité du PAM.

Composantes du projet

a) Développement communautaire

Cette composante permettra de renforcer les capacités des comités de développement villageois, des organisations communautaires et des organisations de masse ainsi que les capacités des organismes d'exécution ou des prestataires de services. Dans ce contexte, le projet encouragera l'adoption d'une approche plus participative et mieux adaptée aux besoins des femmes de façon à modifier les attitudes des prestataires de services.

b) Gestion de l'agriculture et des ressources naturelles

Un financement sera apporté pour: i) étudier les possibilités d'utilisation de technologies appropriées ayant fait leurs preuves et en encourager l'adoption afin de répondre aux demandes des communautés locales, et mettre en place les mécanismes destinés à fournir ces technologies de manière participative; ii) fournir aux ménages les plus pauvres un ensemble de moyens afin de leur permettre de créer des entreprises viables et d'abandonner l'agriculture par rotation et/ou la production d'opium; iii) aider les bureaux provinciaux et de district de l'agriculture et de la sylviculture à mettre en place et à renforcer leurs systèmes et réseaux de vulgarisation, et encourager l'installation d'agents de vulgarisation généralistes; iv) appuyer la formation d'agents de vulgarisation généralistes dans le domaine de l'élevage qui exerceront leurs activités dans les villages et le regroupement de ces agents, dont la moitié seront des femmes, en réseaux; v) contribuer à l'élaboration de systèmes durables d'élevage, d'aquaculture, de production agricole non irriguée/irriguée, de produits forestiers non ligneux ainsi qu'à la gestion des ressources agroforestières et naturelles; et vi) fournir un appui aux activités de commercialisation.

c) Services financiers ruraux

Le projet contribuera: i) au renforcement des capacités de microfinancement de la Lanexang Bank (LXB); ii) à la fourniture d'une ligne de crédit renouvelable en faveur de la LXB pour le financement d'activités agricoles et non agricoles; iii) à la fourniture d'une assistance technique internationale pour la formation du personnel des banques (hommes et femmes), notamment du personnel chargé des crédits, et des emprunteurs; iv) à l'ouverture d'une filiale dans l'un des districts de la province d'Oudomxai, si nécessaire et; v) à la fourniture de matériel de bureau et de moyens de transport de base. Les agents chargés de l'octroi des crédits, qui auront été sélectionnés dans chacun des villages cibles, offriront des services aux membres des groupes de S&C et assureront la liaison entre les sous-emprunteurs et le personnel de la LXB, qui verra ainsi son champ d'action s'étendre.

d) Développement des infrastructures rurales

Afin de répondre aux besoins qui auront été identifiés par les diverses communautés concernées lors du processus de planification participatif, le projet financera des investissements dans le domaine de l'irrigation et de la régulation des cours d'eau, et pour la construction de routes d'accès en milieu rural, de dortoirs scolaires et de systèmes d'approvisionnement en eau de boisson, et participera aux dépenses de fonctionnement des services ruraux de santé primaire. Les bénéficiaires participeront (par leur travail, en fournissant du matériel ou sur le plan financier) à la construction des équipements et assumeront l'entière responsabilité de leur fonctionnement et de leur entretien. Le projet renforcera également la capacité des organismes techniques concernés à planifier, gérer et suivre le développement des infrastructures rurales.

e) Appui institutionnel

Le projet renforcera la capacité des institutions locales concernées à planifier, gérer, coordonner et exécuter des programmes de réduction de la pauvreté dans la zone du projet et à fournir durablement leurs services à la population cible. Plus concrètement, il financera: i) la constitution et le fonctionnement d'une unité de coordination du projet au sein du département de la planification et de la coopération, et notamment les activités de formation et d'assistance technique ainsi que l'achat de matériel de bureau et contribuera aux dépenses de fonctionnement et d'exploitation; ii) les unités de surveillance et d'évaluation du département de la planification et de la coopération; iii) les dépenses liées à l'achat de matériel de bureau et autres dépenses de fonctionnement des unités d'appui à l'exécution du programme au niveau du district; iv) le fonctionnement d'une unité interprovinciale de consolidation; et v) la formation du personnel au niveau de la province et du district.

Exécution du projet

Le gouvernement confiera la responsabilité de l'exécution du projet, d'une durée de sept ans, aux autorités des provinces de Bokeo et d'Oudomxai. Au niveau provincial, le comité de direction du projet, l'unité de coordination et les différents organismes d'exécution seront chargés de l'orientation stratégique, de la coordination et de la surveillance. Au niveau du district, les unités d'appui et le personnel des organismes techniques seront chargés de la planification et de la budgétisation. Au niveau des villages, les bénéficiaires, les comités de développement villageois et les groupes d'utilisateurs joueront un rôle de premier plan dans la planification et l'exécution. L'unité de coordination du projet et les unités d'appui au niveau des districts seront chargées de la coordination des activités au jour le jour. Le comité de la planification et de la coopération et la Commission nationale lao pour le contrôle et la supervision des drogues assureront l'orientation générale et la coordination des activités et suivront le bon déroulement du projet.

Caractéristiques importantes

Le projet mettra l'accent sur les produits forestiers non ligneux et l'élevage afin d'encourager l'abandon des cultures itinérantes et de la production d'opium. Toutes les activités tiendront compte de la situation spécifique des femmes grâce à l'appui fourni au syndicat des femmes laotiennes. Le projet mettra l'accent sur le renforcement des capacités, notamment au niveau des villages et des districts, conformément à la politique de décentralisation des autorités. Il comportera également un programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation primaire grâce à la construction de dortoirs, ce qui devrait faciliter la formation des travailleurs de village. Il dirigera la privatisation des services vétérinaires et encouragera l'abandon progressif des cultures itinérantes au profit d'autres moyens de subsistance dans les zones montagneuses.

Principales questions

Il ne reste aucune question importante en suspens à l'issue de l'évaluation prospective.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a appuyé sept projets au Laos (cinq à son initiative et deux cofinancés) pour un total de 25,87 millions de DTS. Quatre projets sont terminés.

ANNEXE A

Région: Asie et Pacifique	Pays: Mongolie
Nom du programme: Programme de réduction de la pauvreté rurale	RNB par habitant⁹: 390
Coût du programme (en millions de USD): 16,6	Population (en millions d'habitants)²: 2
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal¹⁰: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: Pourparlers en cours avec le GTZ et la Fondation SOROS
État d'avancement: formulation achevée	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du programme

La pauvreté est un phénomène relativement nouveau en Mongolie, causée en partie par la mise en veilleuse ou la fermeture généralisée de la plupart des entreprises publiques de transformation, faute de débouchés, et par la détérioration croissante des services essentiels comme l'éducation et la santé. Ces facteurs, alliés à une forte pression inflationniste, ont contraint un grand nombre de ménages urbains appauvris depuis peu à recourir à l'élevage pour assurer leur subsistance, ce qui a entraîné une dégradation rapide des pâturages aux abords des centres urbains, se conjuguant ainsi aux dégâts causés récemment par des hivers rigoureux et des étés secs. L'objectif à long terme du programme proposé est de faire reculer durablement et équitablement la pauvreté des ménages ruraux vulnérables vivant dans un environnement dont les ressources naturelles se détériorent de plus en plus. Ses objectifs généraux sont: i) accroître durablement la capacité de production des pasteurs, des cultivateurs et de la population en général, et ii) améliorer l'accès aux ressources économiques et sociales, notamment l'éducation, la santé et les services sociaux.

Bénéficiaires du programme

Les activités seront centrées sur quatre des *aimags* (provinces) les plus pauvres du pays, formées des deux *aimags* du premier programme (Arhangai et Huvsgul), et des nouvelles *aimags* de Bulgan et Khentii. L'incidence de la pauvreté est à peu près identique dans les régions rurales, les *soum* (districts) et les *aimags*. Presque tous les ménages sont pauvres ou très pauvres et vivent dans des conditions exceptionnellement dures avec peu de nourriture et un revenu monétaire négligeable. Au moins 90% des ménages sont pauvres et 25% d'entre eux sont classés parmi les très pauvres. Environ 80 000 ménages (soit 90 à 95% du total) auront droit à participer au programme. Celui-ci augmentera les revenus des ménages pasteurs grâce à une meilleure productivité du bétail et des parcours. De même, les familles qui ne vivent pas de l'élevage dans les districts et sous-districts considérés bénéficieront du programme par un accès plus aisé aux services, au financement rural, à la culture maraîchère et à d'autres activités économiques rémunératrices. Étant donné la variété et l'intensité des activités de développement technique et socio-économique proposées, la majorité, voire la totalité des ménages de la région pourront probablement bénéficier des interventions du

⁹ Données de 1999; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis (auparavant appelé PNB).

¹⁰ Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

programme. Les femmes occuperont une grande place dans le groupe cible et une assistance spéciale sera fournie aux ménages dirigés par une femme dans les centres urbains et en milieu rural.

Composantes du programme

a) Élevage et gestion des ressources naturelles

Pour améliorer durablement la productivité des parcours, le programme: i) soutiendra la création et le maintien de systèmes de gestion et de surveillance des parcours dirigés en grande partie par les bénéficiaires (Comités de gestion et de surveillance des parcours – les CGSP), y compris des mesures spéciales visant à améliorer les conditions de pâturage et la résistance des troupeaux à des conditions climatiques exceptionnelles; ii) renforcera l'efficacité de certains services de soutien essentiels à l'élevage, notamment les services vétérinaires et zootechniques; et iii) établira et soutiendra les organismes qui seront chargés des services de vulgarisation pour l'élevage comme pour l'agriculture.

b) Autres activités économiques

Le programme vise à faire reculer la pauvreté dans les centres ruraux par un large éventail de mesures de soutien à des activités rémunératrices. Celles-ci comprendront: i) un ensemble ciblé de modules de formation et de montages financiers, ces derniers étant fournis et gérés de façon autonome par les banques choisies de la région; ii) des mesures de soutien à diverses activités rémunératrices possibles en dehors de l'agriculture, y compris sur le plan de la commercialisation, du financement et de la gestion; iii) le soutien de la production maraîchère et de sa commercialisation; outre la formation et le crédit, un appui spécial sera fourni par la vulgarisation, et iv) une vaste campagne de promotion de la culture et de la consommation de légumes en vue d'améliorer le régime des ménages urbains et ruraux.

c) Services financiers ruraux

Le programme vise à améliorer l'apport de services financiers ruraux en mettant l'accent sur la pauvreté et la promotion de la femme en tant qu'instrument majeur pour aider le groupe cible à se doter de ressources productives en vue d'un développement durable. On insistera sur la mobilisation de l'épargne afin d'assurer la pérennité des services financiers. Les emprunteurs autorisés à en bénéficier seront les personnes pauvres et à faibles revenus économiquement actives mais n'ayant pour l'instant pas ou peu accès aux ressources financières formelles.

d) Développement social

Le but est d'améliorer l'accès aux services sociaux, en particulier pour les communautés de pasteurs vivant dans des endroits reculés. Les systèmes de soutien social seront améliorés en: i) confiant à la Fédération des femmes et à ses associations locales le soin de réaliser les programmes pour en faire bénéficier les femmes les plus pauvres, spécialement les ménages dirigés par une femme, et ce essentiellement par la promotion d'activités rémunératrices appropriées (notamment celles qui sont exercées au foyer); ii) étoffant le réseau des écoles primaires qui sont particulièrement utiles aux communautés d'éleveurs isolées; et iii) renforçant les services de santé essentiels dans les zones isolées et en particulier auprès des communautés de pasteurs.

e) Gestion

Le programme facilitera l'adoption de méthodes de gestion proches des bénéficiaires. À cet effet, les unités d'exécution du programme (UEP) seront installées au niveau de l'*aimag* et auprès des institutions existantes au niveau du *soum* et du *bag* (sous-district) pour la planification et l'exécution

ANNEXE A

des activités. Une petite unité de soutien au programme (USP) sera établie auprès du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture pour aider les quatre UEP des *aimags*. Étant donné que des conditions climatiques défavorables pourraient effacer les effets du programme dans les premières phases de sa réalisation, des ressources supplémentaires seront allouées à un fonds de secours d'urgence qui permettra au programme d'adopter les mesures appropriées pour atténuer les conséquences d'une catastrophe naturelle.

Exécution du programme

C'est le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture qui, avec le Ministère des finances et de l'économie, aura la responsabilité générale de ce programme de six ans. La structure proposée pour son exécution repose sur les éléments suivants: i) à l'échelon local, les CGSP des *bags*, désignés par le parlement du *bag*; ii) un CSP du *soum*; iii) un CSP de l'*aimag*, aidé d'une UEP dans le bureau du Gouverneur; et iv) un CSP national avec un secrétariat, et l'USP au Ministère de l'alimentation et de l'agriculture. L'exécution repose sur les plans de développement et les cartes des ressources des CGSP qui seront présentés à partir de la base jusqu'à l'échelon du district et de la province. L'UEP et l'USP surveilleront, coordonneront et faciliteront la planification et la réalisation technique des activités du programme.

Caractéristiques importantes

Le programme s'appuiera sur l'expérience du projet de lutte contre la pauvreté rurale dans la province d'Arhangai qui reposait sur un système de redistribution du bétail et était le premier projet du FIDA en Mongolie. Deux grands principes présideront à l'exécution du programme: i) la nature fortement participative du processus de décision; et ii) la forte décentralisation de l'exécution technique. Les caractéristiques novatrices seront: i) les comités locaux de gestion des parcours qui auront pleins pouvoirs pour autogérer les ressources de leur ressort; ii) un programme d'autosurveillance initié par les bénéficiaires; iii) un service de vulgarisation pour le bétail et les cultures sensible aux besoins des utilisateurs; et iv) l'acheminement de tous les services financiers ruraux par le truchement d'un ensemble de banques et d'organismes financiers non bancaires fonctionnant sur une base commerciale en vue d'assurer la pérennité et de créer des institutions financières durables.

Principaux problèmes

Il s'agira notamment: i) de repérer et de structurer les organismes financiers indépendants qui collaboreront au programme en tant que fournisseurs de services attentifs à la pauvreté et à la promotion de la femme pour les bénéficiaires du programme; ii) d'évaluer avec soin les implications possibles du projet de législation foncière actuellement à l'étude sur l'approche participative du programme en matière de gestion des parcours; et iii) de confirmer les arrangements de cofinancement et les possibilités éventuelles de collaboration avec d'autres donateurs pour assurer la réalisation du don d'assistance technique requis.

Opérations antérieures du FIDA

Le premier prêt du FIDA à la Mongolie (projet à Arhangai a été approuvé en 1996 pour un montant total de 3,45 millions de DTS. La date de clôture du projet est fixée au 31 décembre 2003.

ANNEXE A

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Égypte
Nom du projet: Projet de développement rural du Noubaria occidental	RNB par habitant ¹¹ : 1 380
Coût du projet (en millions de USD): 54,75	Population (en millions d'habitants) ² : 63
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal ¹² : FIDA
Conditions de prêt proposées: intermédiaires	Cofinanceurs: le Gouvernement italien (par le produit de la conversion de la dette envers l'Italie), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institutions chargées de l'évaluation prospective et administrateurs du prêt: FIDA et Fonds arabe pour le développement économique et social

Objectifs du projet

Le Gouvernement égyptien consacre des ressources et des efforts importants à la mise en valeur et à la colonisation des nouvelles terres, mais la stabilité et la pérennité des communautés vivant sur ces terres ne sont pas assurées si on ne leur apporte pas un soutien et des services adéquats après leur installation. Le présent projet vise à améliorer les moyens de subsistance de la population ciblée par une activité économique accrue et durable et par une plus grande autosuffisance sociale. Ses objectifs accessoires sont: i) instaurer la cohésion sociale et un sens de la communauté au sein des villages; ii) ouvrir un accès fiable et équitable aux services de soutien essentiels au bien-être économique et social; iii) créer une agriculture diversifiée et rentable reposant sur une utilisation plus efficace de l'eau; iv) mettre en place des arrangements autonomes pour fournir des services de crédit accessibles et efficaces; et v) installer une économie locale diversifiée et renforcée contribuant au progrès économique généralisé du pays. Le projet s'appuie sur les enseignements tirés des autres projets en Égypte et de l'évaluation faite récemment (décembre 2000) du projet de services agricoles pour les nouvelles terres (NLASP) (prêt 306-EG).

Bénéficiaires du projet

Le périmètre principal du projet est formé des deux zones de mise en valeur de Noubaria appelées El Bustan Extension et Branch 20. Le projet bénéficiera aussi aux trois zones de nouvelles terres englobées dans le projet précité financé par le FIDA (Sugar Beet, Noubaria occidental et Old Bustan), étant donné que les colons installés dans ces zones ont besoin d'un soutien continu, en particulier pour les facilités de crédit, le développement des entreprises et les activités connexes de commercialisation. Ces zones formeront le périmètre secondaire du projet. La population cible du périmètre principal comprendra environ 16 780 ménages occupant les 13 villages d'El Bustan Extension et les six villages de Branch 20: il englobe aussi les agriculteurs déplacés des terres anciennes (66% des colons) et les nouveaux agriculteurs diplômés (34% de la population). Les

¹¹ Données de 1999; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis (auparavant appelé PNB).

¹² Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

femmes représentant 12% des colons et 19% des colons déplacés. Le groupe cible du périmètre secondaire du projet comprendra environ 19 400 ménages, dont 82% environ sont formés des jeunes ruraux qui étaient auparavant sans travail. Les autres sont les agriculteurs traditionnels déplacés. On estime qu'environ 14 500 à 16 000 ménages (comptant environ 85 000 personnes) bénéficieront d'au moins une des composantes du projet.

Composantes du projet

a) Organisation et développement communautaires

Un appui sera apporté en faveur de: i) l'interaction au niveau communautaire, fondée sur les principes du développement participatif de la méthode Shorouk¹³ et consistant à: organiser des campagnes de sensibilisation/publicité; fonder des associations villageoises représentatives pour faciliter la planification des actions communautaires; former et/ou renforcer les groupes d'intérêt et sociétés de la communauté, de femmes et d'agriculteurs; et former et/ou renforcer les capacités en gestion, administration, contrôle financier et questions civiques; ii) l'amélioration des logements bon marché et l'apport de services essentiels à la communauté pour l'évacuation des eaux usées et des ordures; d'autres investissements en infrastructures sociales à financer seront définis dans le cadre de consultations dans les villages; et iii) la distribution de rations d'aliments essentiels à quelque 5 925 ménages récemment installés dans la zone du projet.

b) Opérations techniques

Le projet financera: i) les services d'une petite équipe de spécialistes au sein de l'UGP et au niveau de la zone pour appuyer le nombre croissant de vulgarisateurs villageois, hommes et femmes, qui donneront des conseils sur la culture et l'élevage et sur la gestion de l'eau; ii) la formation des agriculteurs et des techniciens en vue de l'établissement d'exploitations agricoles viables sur le plan financier et technique; iii) un nombre limité d'essais d'adaptation; et iv) la création et la formation d'associations d'usagers de l'eau afin d'améliorer la gestion de cette ressource.

c) Appui aux opérations de commercialisation

Pour appuyer la commercialisation des produits agricoles, le projet vise à: i) aider la population cible à prendre conscience de l'existence d'informations sur les marchés et à y accéder; ii) améliorer le suivi et l'utilisation des informations sur l'économie agricole et les marchés; iii) faciliter les liens entre les agriculteurs et leurs partenaires du secteur privé dans les filières commerciales pertinentes; iv) aider le personnel de terrain et les agriculteurs à comprendre qu'il est important de s'adapter aux exigences du marché (concernant par exemple la qualité, le caractère saisonnier et la régularité de l'approvisionnement); et v) appuyer la recherche sur les marchés et d'autres études en vue d'aider à trouver de nouveaux débouchés et de nouvelles possibilités de productions.

d) Facilités de crédit et création d'entreprises

Cette composante vise à faciliter l'accès au crédit pour les investissements dans des activités économiques (agricoles et non agricoles) en rendant le processus de décaissement du crédit plus efficace au sein d'une structure économiquement viable et autosuffisante. Un appui sera fourni pour i) améliorer l'efficacité des prêteurs et la mise au point/l'évaluation/la surveillance des prêts; ii) l'établissement d'un fonds fiduciaire en tant que fonds de crédit renouvelable, dont les

¹³ Elle tient son nom du programme Shorouk, une initiative entièrement égyptienne qui présente une nouvelle façon d'aborder le développement rural et la gouvernance en y faisant participer la population au niveau du village.

ANNEXE A

décaissements sont administrés pour le compte du projet par une banque servant d'agent; iii) l'ouverture d'une ligne de crédit pour la diversification des entreprises dans le périmètre principal et le périmètre secondaire du projet, notamment les investissements liés à la commercialisation et à la transformation des produits agricoles; et iv) la formation en matière de création et de gestion des petites entreprises.

e) Gestion du projet

Des fonds seront fournis pour l'établissement d'une UGP semi-autonome qui sera installée dans les bureaux de l'ancien NLASP dans la ville de Noubaria. Le directeur du projet sera aidé d'un groupe des services d'appui et d'un groupe de la gestion technique.

Exécution du projet

La responsabilité d'ensemble de ce projet de sept ans sera confiée au Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres. Un comité directeur national, qui sera créé par décret, assurera l'orientation générale du projet. Un groupe consultatif constitué à l'échelon local donnera des conseils sur des questions précises au niveau opérationnel. L'exécution courante du projet sera du ressort de l'UGP. Le directeur du projet rendra compte de ses activités au Ministre de l'agriculture et de la mise en valeur des terres (ou à son adjoint) par l'intermédiaire du directeur exécutif du projet national Mubarak pour l'accès à la terre de Noubaria, réalisé par le Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire.

Caractéristiques importantes

Le projet constitue le premier exemple concret d'une intervention au niveau d'un projet au titre de l'Initiative de Rome pour le millénaire et est un excellent exemple de coopération interorganisations entre les trois organismes des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui ont leur siège à Rome (FAO, FIDA et PAM). Il est aussi conforme à la stratégie du FIDA consistant à soutenir constamment la mise en valeur de nouvelles terres pour faire reculer la pauvreté rurale tout en appuyant le gouvernement dans ses efforts pour mettre en valeur, améliorer et coloniser les régions désertiques en bordure du delta du Nil. Ce projet met l'accent sur l'adoption d'une démarche plus commerciale dans la fourniture des services et cherche à introduire une vision orientée vers le marché dans son aide aux ménages ruraux. Les dispositions en matière de décaissement des crédits comportent plusieurs mesures visant à améliorer l'efficacité des opérations de prêt, élever la qualité de la mise en route du prêt, de l'évaluation des prêts et de la surveillance du portefeuille des prêts et améliorer le taux de succès des prêts. Le projet mettra également à profit les changements intervenus récemment dans le secteur bancaire et financier en Égypte qui permettront aux ménages ruraux pauvres d'avoir accès à un éventail plus large de types de prêts tout en conservant des pratiques bancaires prudentes. Enfin, la large participation des villageois à la définition des interventions du projet et le rôle influent joué par les communautés dans l'élaboration des plans de travail et budgets annuels sont une innovation dans le contexte local du Noubaria occidental.

Principaux problèmes

Aucun problème important ne restera sans solution après l'évaluation.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a approuvé sept projets en Égypte (un cofinancé et six dus à son initiative) pour un montant total de 120,64 millions de DTS. Trois sont en cours d'exécution.



ANNEXE B

PREMIÈRE PARTIE - PROJETS À L'ÉTUDE (2001-2002) CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION

DEUXIÈME PARTIE - COSOP ENTREPRIS DEPUIS 1995 ET EXAMINÉS PAR LE COMITÉ CHARGÉ DES STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES (CSO)

TROISIÈME PARTIE - LISTE DES COSOP PRÉVUS EN 2001

**PREMIÈRE PARTIE - PROJETS À L'ÉTUDE (2001-2002)
CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION**

Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1999) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
SOIXANTE-QUATORZIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DÉCEMBRE 2001										
19	Afrique I									
	Bénin	6	380	Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale	pêches	10,0	M. Tounessi	Juin 1997	EB 73/sep. 01	Déc. 2001
	Ghana	19	400	Programme de réduction de la pauvreté dans la région septentrionale	Développement rural/ développement communautaire	12,3	M. Manssouri	Juil. 1998	EB 73/sep 01	Déc. 2001
	Afrique II									
	Éthiopie	63	100	Programme d'intermédiation financière rurale	Services financiers	25,7	M. Gicharu	Nov. 1999	EB 73/sep. 01	Déc. 2001
	Rwanda	8	250	Projet jumeau de développement des ressources communautaires et des infrastructures de l'Umutara 2/	Développement rural	12,0	M. Benhammouche	Juil. 2001 (révision)	3/	Déc. 2001
	Swaziland	1	1 350	Projet d'irrigation à l'intention des petits exploitants du bassin inférieur de l'Usuthu – Phase I	Irrigation	14,9	M. Yayock	Juil. 1999	EB 71/déc. 00	Déc. 2001
	Tanzanie, République-Unie de	33	260	Programme de développement des systèmes de commercialisation des produits agricoles	Liens avec le marché	16,3	M. Faisal	Avr. 1998	EB 73/sep. 01	Déc. 2001
	Asie et Pacifique									
Népal	23	220	Projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'ouest 4/	Développement rural	20,0	M. Roy/ M. Brett	Mars 2000	EB 73/sep. 01	Déc. 2001	
Philippines	74	1 050	Projet de promotion des initiatives communautaires et de gestion des ressources dans le nord du Mindanao	Développement rural/ développement communautaire	14,2	M. Roy/ Mme Altarelli	Oct. 1999	EB 69/mai 00	Déc. 2001	



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1999) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Amérique Latine et Caraïbes	Viet Nam	78	370	Projet de diversification des revenus ruraux dans la province de Tuyen Quang	Développement rural	20,9	M. Prayer Galletti	Déc. 1996	EB 73/sep. 01	Déc. 2001
	El Salvador	6	1 920	Programme de reconstruction et de modernisation rurale 5/	Reconstruction et développement rural	20,0	M. Vargas-Lundius	Mars 2001	EB 73/sep. 01	Déc. 2001
	Panama	3	3 080	Projet de développement rural durable à l'intention des groupes indigènes Ngöbe-Buglé et des petits agriculteurs pauvres des provinces occidentales 6/	Développement rural	25,0	M. Murguia	Déc. 2000	EB 73/sep. 01	Déc. 2001
Proche-Orient et Afrique du Nord	Algérie	30	1 550	Projet pilote de développement de l'agriculture de montagne dans le bassin versant de l'oued Saf-Saf 7/	Développement rural	13,5	M. Nourallah	Oct. 1999	EB 72/avr. 01	Déc. 2001
ÉVALUATION PROSPECTIVE TERMINÉE										
Afrique II	Lesotho	2	550	Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles	Développement agricole	10,0	M. Gicharu	Juin 1999	EB 69/mai 00	À déterminer
ÉVALUATION PROSPECTIVE EN COURS										
Afrique I	Cameroun	15	600	Projet de développement communautaire	Développement rural	À déterminer	M. Tounessi/ Mme Muller	Fév. 1998	EB 73/sep. 01	Avril 2002
Afrique II	Érythrée	4	200	Projet de développement de l'élevage et de l'agriculture à Gash Barka	Voir annexe A	À déterminer	M. Sorensen	Avril 1998		Avril 2002
Asie	Inde	998	440	Deuxième projet de développement en faveur des populations tribales de l'Orissa	Développement tribal	20,0	M. Khadka	Juil 2001 (révisé)	EB 72/avr 01	Avril 2002
	Laos	5	290	Projet d'appui aux initiatives communautaires 8/	Voir annexe A	À déterminer	M. Wang	Sep. 1996		Avril. 2002



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1999) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Amérique latine et Caraïbes	Haïti	8	460	Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural	Développement rural	À déterminer	M. Gariglio	Nov. 1999	EB 71/déc 00	Avril 2002
Proche-Orient et Afrique du Nord	Égypte	63	1 380	Projet de développement rural du Noubaria occidental	Voir Annexe A	À déterminer	M. Hassani	Nov. 2000 (révisé)		Avril 2002
	Yémen	17	360	Projet de développement rural dans la région de Dhmar	Développement rural	À déterminer	M. Hassani	Mars 2000 (révisé)	EB 73/sep. 01	Avril 2002
FORMULATION/PRÉPARATION TERMINÉE										
Asie	Indonésie	207	600	Projet des communautés indigènes à Kalimantan Est	Voir annexe A	À déterminer	M. Prayer Galletti	Nov. 1998		Avril 2002
	Mongolie	2	390	Projet de réduction durable de la pauvreté 9/	Voir annexe A	À déterminer	M. Martens	Nov. 1998		Avril 2002
FORMULATION/PRÉPARATION EN COURS										
Afrique I	Burkina Faso	11	240	Programme communautaire d'investissement pour l'amélioration de la fertilité des sols	Développement agricole	À déterminer	M. Jatta	Mai 1998		À déterminer
	Ghana	19	400	Projet en faveur des petites entreprises rurales – Phase II	Développement rural	À déterminer	M. Manssouri	Juil. 1998		À déterminer
	Guinée	7	490	Projet de développement des petites exploitations en région forestière – Phase II	Développement rural	À déterminer	M. Nsimpasi	Mai 1999		Avril 2002
	Mauritanie	3	390	Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama – Phase II	Développement rural	À déterminer	M. Ben-Senia	Mai 2000		Avril 2002
	Nigéria (X)	124	260	Programme de services financiers ruraux	Services financiers	À déterminer	M. Saint-Ange	Oct. 2000		Avril 2002
	Sierra Leone	5	130	Programme d'appui au secteur rural	Développement rural	À déterminer	M. Tounessi	Mars 1997		À déterminer
Afrique II	Ouganda	22	320	Programme de services financiers ruraux	Services financiers	À déterminer	M. Yayock	Déc. 1998		Sept 2002



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1999) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Asie	Chine	1 254	780	Programme de lutte contre la pauvreté compatible avec l'environnement	Développement rural	À déterminer	M. Martens	Fév. 1999		Sept. 2002
	Chine	1 254	780	Programme d'appui aux institutions financières rurales	Services financiers	À déterminer	M. Martens	Fév. 1999		A déterminer
	Iran	63	1 810	Projet de financement rural	Services financiers	À déterminer	M. Attig	10/		Sep. 2002
Amérique latine et Caraïbes	Brésil	168	4 350	Développement des micro-entreprises rurales dans le bassin du San Francisco 11/	Micro-entreprises rurales	À déterminer	M. Gariglio	Juin 1997		Sep. 2002
Proche-Orient et Afrique du Nord	Égypte	63	1 380	Projet de gestion des ressources dans la région de Matrouh – Phase II	Gestion des ressources naturelles	À déterminer	M. Hassani	Nov. 2000 (révisé)		À déterminer
	Turquie	64	2 900	Programme participatif de mise en valeur de l'élevage, de la production fourragère et des parcours	Élevage	À déterminer	M. Hassani	Juin 2000		À déterminer
	Tunisie	9	2 090	Projet de développement agropastoral dans le Gouvernorat de Tataouine	Développement agricole	À déterminer	M. El Harizi	Avril 1998		Sep. 2002
	Gaza et Cisjordanie	3	1 780	Programme de restauration des sources naturelles	Irrigation	À déterminer	M. Hassani	Juin 1997		À déterminer
ADMISSION/IDENTIFICATION TERMINÉE										
IDENTIFICATION/ADMISSION EN COURS										
Asie	Laos	5	290	Projet d'appui au crédit rural	Crédit	À déterminer	M. Wang	Sept. 1996		
Amérique latine et Caraïbes	Chili	15	4 630	Projet de développement agricole des régions méridionales	Développement agricole	À déterminer	M. Murguía	n.d.		





Notes de l'annexe B:

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets dus à l'initiative du FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de la Banque mondiale pour 1999.
- 2/ Antérieurement, projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara – en complément du projet antérieur pour couvrir intégralement la province d'Umutara.
- 3/ Ordre du jour provisoire (EB 2001/74/R.1).
- 4/ Antérieurement, programme de développement des hautes terres de l'ouest.
- 5/ Antérieurement, projet de fonds de reconstruction et de modernisation rurale.
- 6/ Antérieurement, projet de développement rural durable pour les groupes indigènes et les petits paysans des provinces occidentales.
- 7/ Antérieurement, projet pilote de développement de l'agriculture de montagne dans la province de Skikda.
- 8/ Antérieurement, projet d'appui aux initiatives communautaires dans les provinces de Bokeo et d'Oudomxai.
- 9/ Antérieurement, projet de réduction durable de la pauvreté.
- 10/ Préparation en cours.
- 11/ Antérieurement, développement des micro-entreprises rurales dans le bassin du San Francisco.



DEUXIÈME PARTIE - LISTE DES COSOP ÉLABORÉS DEPUIS 1995 ET EXAMINÉS PAR LE CSO

Afrique I

1. Bénin (juin 1997)
2. Burkina Faso (mai 1998)
3. Cameroun (fév. 1998)
4. Cap-Vert (oct. 1996)
5. Tchad (mai 1999)
6. Congo (révisé en juin 2001)
7. Côte d'Ivoire (déc. 1997)
8. Gambie (nov. 1997)
9. Ghana (juillet 1998)
10. Guinée (mai 1999)
11. Mali (juillet 1997)
12. Mauritanie (mai 2000)
13. Niger (mars 1999)
14. Nigéria (oct. 2000)
15. Sao Tomé-et-Principe (oct. 1999)
16. Sénégal (avril 1998)
17. Sierra Leone (mars 1997)

Afrique II

18. Burundi (juillet 1996)
19. Érythrée (avril 1998)
20. Éthiopie (nov. 1999)
21. Lesotho (juin 1999)
22. Madagascar (mars 2000)
23. Malawi (nov. 1999)
24. Mozambique (révisé en avril 2000)
25. Rwanda (juin 1999)
26. Swaziland (juillet 1999)
27. Tanzanie, République-Unie de (avril 1998)
28. Ouganda (déc. 1998)
29. Zambie (sept. 1998)
30. Zimbabwe (nov. 1998)

Asie

31. Bangladesh (déc. 1999)
32. Bhoutan (juillet 1996)
33. Cambodge (mai 1998)
34. Chine (fév. 1999)
35. Inde (révisé en juillet 2001)
36. Indonésie (nov. 1998)
37. Corée, R.P.D. (avril 2000)
38. Kirghizistan (déc. 1996)

39. Laos (sept. 1996)
40. Mongolie (nov. 1998)
41. Népal (mars 2000)
42. Pakistan (juillet 2000)
43. Philippines (oct. 1999)
44. Viet Nam (déc. 1996)

Amérique latine et Caraïbes

45. Bolivie (nov. 1998)
46. Brésil (juin 1997)
47. Région des Caraïbes (mars 2000)
48. El Salvador (mars 2001)
49. Haïti (nov. 1999)
50. Honduras (oct. 2000)
51. Mexique (mai 1999)
52. Panama (déc. 2000)
53. Uruguay (nov. 1999)
54. Venezuela (déc. 1999)

Proche-Orient et Afrique du Nord

55. Albanie (mars 1999)
56. Algérie (oct. 1999)
57. Arménie (mars 2000)
58. Azerbaïdjan (déc. 1998)
59. Géorgie (déc. 1998)
60. Bosnie-Herzégovine (juin 1999)
61. Égypte (révisé en novembre 2000)
62. Géorgie (déc. 1998)
63. Azerbaïdjan (déc. 1998)
64. Jordanie (oct. 2000)
65. Liban (révisé en mai 2000)
66. Macédoine, ex-République yougoslave de (nov. 1999)
67. Moldova (sept. 1997)
68. Maroc (nov. 1999)
69. Gaza et Cisjordanie (juin 1997)
70. Tunisie (avril 1998)
71. Turquie (juin 2000)
72. Yémen (révisé en mars 2000)

TROISIÈME PARTIE – LISTE DES COSOP PRÉVUS EN 2001

En 2001, les divisions régionales prévoient de réaliser et/ou réviser 22 COSOP, comme suit:

Afrique I:	République centrafricaine ¹⁴ Congo (déjà examiné par le CSO) Guinée-Bissau Sénégal (sera examiné par le CSO en janvier 2002)
Afrique II:	Comores (sera examiné par le CSO en janvier 2002) Kenya (sera examiné par le CSO en novembre 2001) Rwanda (examiné par le CSO en juillet 2001)
Asie et Pacifique:	Asie centrale Inde (examiné par le CSO en juillet 2001) Iran Pakistan Sri Lanka (sera terminé en 2002)
Amérique latine et Caraïbes:	Chili El Salvador (déjà examiné par le CSO) Équateur (sera terminé en 2002) Nicaragua (sera terminé en 2002) Pérou (sera examiné par le CSO en novembre 2001) République dominicaine (sera terminé en 2002)
Proche-Orient et Afrique du Nord:	Djibouti (sera examiné par le CSO en novembre 2001) Roumanie (sera examiné par le CSO en décembre 2001) Soudan (sera examiné par le CSO en décembre 2001) Syrie (sera examiné par le CSO en novembre 2001)

¹⁴ Pour la République centrafricaine, le COSOP ne sera préparé que si la situation dans le pays le permet.